

Assemblée générale 2021

Chères et chers Membres,

Au vu de la pandémie du coronavirus, le Comité de l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery a malheureusement dû prendre la décision de tenir à nouveau la 61^{ème} assemblée générale du 28 mai 2021 sans la présence des membres.

De ce fait, vous êtes invités à voter par correspondance au moyen du bulletin de vote joint à ce courrier. Le procès-verbal de l'assemblée, notamment le résultat des votes, sera mis en ligne sur notre site internet dès le 10.6.

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2020
- 2) Message de la présidente (au verso de ce document)
- 3) Rapport sur les comptes 2020 (au verso de ce document)
- 4) Rapport des vérificateurs des comptes (disponible sur notre site web)
- 5) Adoption par correspondance des comptes 2020 et des rapports précités
- 6) Election de M. Daniel Oertli comme nouveau membre du comité (présentation en annexe)
- 7) Réélections de Madame Anne Meier au poste de secrétaire et de Monsieur Gérard Buhlmann au poste de trésorier
- 8) Présentation de Mmes Sandra Burkhard et Caroline Di Milla, nouvelles membres de droit du comité en tant que responsables de Yoga et du Qi Gong (présentations en annexe)
- 9) Election de Monsieur Johnny Neukomm comme suppléant à la commission de gestion
- 10) Remerciements à Madame Claude Gerber bénévole (texte en annexe)

Les documents des points 1 à 4, ainsi que les rapports des cheffes de service, sont à disposition sur notre site internet www.association-familiale.ch et disponibles au secrétariat tél 021/624 70 47 (jeudi 8h30-12h00).

Vous pouvez nous retourner votre bulletin de vote par courrier postal, par mail ou en le déposant dans la boîte à l'avenue du Château 1.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre association, nous vous adressons, chères et chers Membres, nos salutations les meilleures.

ASSOCIATION FAMILIALE
DE PRILLY ET JOUXTENS-MEZERY



La Présidente :
Nicole Spring



La secrétaire :
Anne Meier

Annexes : 1 bulletin de vote
1 bulletin de versement pour le paiement de votre cotisation 2021-2022
Points de l'ordre du jour 2-3-6-8-10

Merci par avance de bien vouloir vous acquitter du montant de CHF 40.- jusqu'à fin juin uniquement avec le BVR joint et si possible par virement postal ou bancaire afin de limiter nos frais.